

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Règlement REACH (CE) n°1907/2006

ANABAC CITRUS

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Référence commerciale : EAG57996/00

CITRON LOW LABEL 02

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Parfums : Composition parfumante

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

INTERSCIENCE SARL

30, chemin du bois des Arpents 78860 Saint Nom la Bretèche FRANCE

Tel : +33 01 34 62 62 61

info@interscience.com

www.interscience.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33140054848

Merci de vous référer à la section 16 afin de consulter la liste complète des numéros de téléphone d'urgence.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Étiquetage supplémentaire :

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande

EUH208 Contient : (1-méthyl-2-(5-méthylhex-4-en-2-yl) cyclopropyl)méthanol, 3,7-diméthyl-6-octen-1-al (=citronellal), 2-oxabicyclo(2.2.2)octane, 1,3,3-triméthyl- (=Eucalyptol), 2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldehyde. Peut produire une réaction allergique

1 / 21

FICHE DE DONNEES DE SECURITE - REACH REGULATION (EC) N°1907/2006 - N°2015/830
REF INTERSCIENCE ANABAC CITRUS 320 600 - CREATION DATE: 27/01/2020 - N° : V1 / REVISION DATE: 27/01/2020 - EDITION DATE: 29/01/2020

interscience dans le monde

PARIS

Tél. : +33 (0)1 34 62 62 61
Email : info@interscience.com

FRANKFORT

Tél. : +49 611 7238 7770
Email : info@interscience.com

BOSTON

Tél. : +1 781 937 0007
Email : sales.usa@intersciencelab.com

SHANGHAI

Tél. : +86 (0)21-64739390
Email : sales.china@interscience.com

SINGAPOUR

Tél. : +65 6977 7232
Email : sales.asia@interscience.com

2.3 Autres dangers

Dangers non classés autrement : Aucun(e)

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [Pourcentage en poids]
decanal	112-31-2 203-957-4 01-2119967771-26-0000 01-2119967771-26-0002	Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H412	2,49
3,7-dimethyl-2(3),6-nonadienonitrile	61792-11-8 263-214-5 01-2119967769-11-0000	Aquatic Chronic 2; H411	1,49
2-oxabicyclo(2.2.2)octane, 1,3,3-trimethyl- (=Eucalyptol)	470-82-6 207-431-5 01-2119967772-24-0000	Flam. Liq. 3; H226 Skin Sens. 1B ; H317	0,89
2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde	68039-49-6 268-264-1 01-2119982384-28-0002	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411	0,50
3,7-dimethyl-6-octen-1-al (=citronellal)	106-23-0 203-376-6 01-2119474900-37-0000	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317	0,49
(1-methyl-2-(5-methylhex-4-en-2-yl)cyclopropyl)methanol	1655500-83-6 01-2120094067-52-0000	Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411	0,20

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	: Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation	: En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

2 / 21

FICHE DE DONNEES DE SECURITE - REACH REGULATION (EC) N°1907/2006 – N°2015/830
REF INTERSCIENCE ANABAC CITRUS 320 600 - CREATION DATE: 27/01/2020 – N° : V1 / REVISION DATE: 27/01/2020 - EDITION DATE: 29/01/2020

interscience dans le monde

PARIS

Tél. : +33 (0)1 34 62 62 61
Email : info@interscience.com

FRANKFORT

Tél. : +49 611 7238 7770
Email : info@interscience.com

BOSTON

Tél. : +1 781 937 0007
Email : sales.usa@intersciencelab.com

SHANGHAI

Tél. : +86 (0)21-64739390
Email : sales.china@interscience.com

SINGAPOUR

Tél. : +65 6977 7232
Email : sales.asia@interscience.com

En cas de contact avec la peau	: Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
En cas de contact avec les yeux	: Enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: donnée non disponible
Risques	: donnée non disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitement particuliers nécessaires

Traitement	: donnée non disponible
------------	-------------------------

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre chimique sèche Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Eau pulvérisée
--------------------------------	---

Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit.
----------------------------------	----------------------------

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: donnée non disponible
--	-------------------------

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

SECTION 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : donnée non disponible

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (ex. tissu, laine)
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Non applicable

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Classe de température : donnée non disponible

Classe de feu : donnée non disponible

Classe d'explosibilité de poussière : donnée non disponible

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : T° ambiante / 10-30°C (50-85°F)
Sec, bien aéré, plein de référence, hermétiquement fermé.

Précautions pour le stockage en commun : Protéger de la lumière.

Classe de stockage (Allemagne) : donnée non disponible

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation finale particulière

Utilisation(s) particulière(s) : donnée non disponible

SECTION 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

DNEL 112-31-2

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets systémiques

Valeur : 24,86 mg/m³

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Aigu –
effets systémiques

Valeur : 49,71 mg/m³

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets locaux

Valeur : 62,14 mg/m³

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Aigu –
effets locaux

Valeur : 124,3 mg/m³

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets systémiques

Valeur : 7,05 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Aigu –
effets systémiques

Valeur : 14,1 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets locaux

Valeur : 17,62 mg/cm²

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Aigu –
effets locaux

Valeur : 35,24 mg/cm²

Utilisation finale : Utilisation par les
consommateurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets systémiques

Valeur : 6,13 mg/m³

Utilisation finale : Utilisation par les
consommateurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Aigu -
effets systémiques

Valeur : 12,26 mg/m³

Utilisation finale : Utilisation par les
consommateurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets locaux

Valeur : 15,32 mg/m³

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets systémiques

Valeur : 30,65 mg/m³

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets systémiques

Valeur : 3,52 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Aigu –
effets systémiques

Valeur : 7,05 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets locaux

Valeur : 8,81 mg/cm²

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Aigu –
effets locaux

Valeur : 17,62 mg/cm²

61792-11-8

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Orale

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets systémiques

Valeur : 3,52 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets systémiques

Valeur : 5,29 mg/m3

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Aigu –
effets systémiques

Valeur : 10,58 mg/m3

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets locaux

Valeur : 13,22 mg/m3

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Aigu –
effets locaux

Valeur : 26,45 mg/m3

8 / 21

FICHE DE DONNEES DE SECURITE - REACH REGULATION (EC) N°1907/2006 – N°2015/830
REF INTERSCIENCE ANABAC CITRUS 320 600 - CREATION DATE: 27/01/2020 – N° : V1 / REVISION DATE: 27/01/2020 - EDITION DATE: 29/01/2020

interscience dans le monde

PARIS

Tél. : +33 (0)1 34 62 62 61
Email : info@interscience.com

FRANKFORT

Tél. : +49 611 7238 7770
Email : info@interscience.com

BOSTON

Tél. : +1 781 937 0007
Email : sales.usa@intersciencelab.com

SHANGHAI

Tél. : +86 (0)21-64739390
Email : sales.china@interscience.com

SINGAPOUR

Tél. : +65 6977 7232
Email : sales.asia@interscience.com

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets systémiques

Valeur : 1,5 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets systémiques

Valeur : 3 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets locaux

Valeur : 3,75 mg/cm²

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Aigu –
effets locaux

Valeur : 7,5 mg/cm²

Utilisation finale : Utilisation par les
consommateurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets systémiques

Valeur : 1,3 mg/m³

Utilisation finale : Utilisation par les
consommateurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Aigu – effets systémiques

Valeur : 2,61 mg/m³

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets locaux

Valeur : 3,26 mg/m³

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Aigu – effets locaux

Valeur : 6,52 mg/m³

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets systémiques

Valeur : 0,75 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Aigu – effets systémiques

Valeur : 1,5 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets locaux

Valeur : 1,88 mg/cm²

Utilisation finale : Utilisation par les
consommateurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Aigu
- effets locaux

Valeur : 3,75 mg/cm²

Utilisation finale : Utilisation par les
consommateurs

Voies d'exposition : Orale

Effets potentiels sur la santé : Long terme
- effets systémiques

Valeur : 0,75 mg/kg p.c./jour

PNEC

112-31-2

Eau douce

Valeur : 0,00117 mg/l

Sédiment d'eau douce

Valeur : 0,097 mg/kg poids sec (p.s.)

Eau de mer

Valeur : 0,000117 mg/l

Sédiment marin

Valeur : 0,00972 mg/kg poids sec (p.s.)

Station de traitement des eaux usées

Valeur : 3,16 mg/l

61792-11-8

Sol

Valeur : 0,019 mg/kg poids sec (p.s.)

Eau douce

Valeur : 0,0024 mg/l

Sédiment d'eau douce

Valeur : 0,248 mg/kg poids sec (p.s.)

Eau de mer

Valeur : 0,00024 mg/l

Sédiment marin

Valeur : 0,025 mg/kg poids sec (p.s.)

Station de traitement des eaux usées

Valeur : 0,9 mg/l

Sol

Valeur : 0,05 mg/kg poids sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des yeux

: Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps

: Vêtement de protection

Mesures d'hygiène

: Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux

: En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

12 / 21

FICHE DE DONNEES DE SECURITE - REACH REGULATION (EC) N°1907/2006 - N°2015/830
REF INTERSCIENCE ANABAC CITRUS 320 600 - CREATION DATE: 27/01/2020 - N° : V1 / REVISION DATE: 27/01/2020 - EDITION DATE: 29/01/2020

interscience dans le monde

PARIS

Tél. : +33 (0)1 34 62 62 61
Email : info@interscience.com

FRANKFORT

Tél. : +49 611 7238 7770
Email : info@interscience.com

BOSTON

Tél. : +1 781 937 0007
Email : sales.usa@intersciencelab.com

SHANGHAI

Tél. : +86 (0)21-64739390
Email : sales.china@interscience.com

SINGAPOUR

Tél. : +65 6977 7232
Email : sales.asia@interscience.com

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: liquide
Forme	: liquide
Couleur	: incolore à très légèrement jaune
Goût	: non déterminé
Odeur	: Hespéridée, verte, fruité
Seuil olfactif	: non applicable
Point d'éclair	: 92°C méthode : Grabner miniflash vase clos
Limite d'explosivité, inférieure	: non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure	: non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	: non applicable
Propriétés comburantes	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non déterminé
Température de décomposition	: donnée non disponible
pH	: non déterminé
Point de fusion	: non déterminé
Point d'ébullition	: non déterminé
Pression de vapeur	: 0,0777 hPa à 20°C Calculé (99,9%)
Densité	: 1 000,19 kg/m ³ à 20°C
Masse volumique apparente	: non applicable
Hydrosolubilité	: non déterminé
Solubilité	: pratiquement insoluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau	: non applicable
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Propriétés explosives	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

Non applicable

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Aucune

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : donnée non disponible

Décomposition thermique : donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë
Dose : >2 000 mg/kg
Méthode : Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie orale

Decanal : DL50 : > 33 320 mg/kg Espèce : Rat

3,7-dimethyl-2(3),6-nonadienonitrile : DL50 : 2 600 mg/kg Espèce : Rat

3,7-dimethyl-6-octen-1-al (=citronellal) : DL50 : 2420 mg/kg Espèce : Rat

(1-methyl-2-(5-methylhex-4-en-2-yl)
cyclopropyl)methanol : DL50 : > 2 000 mg/kg Espèce : Rat

Toxicité aiguë par inhalation

: Estimation de la toxicité aiguë Durée d'exposition : 4 h
Dose : > 20,00 mg/l
Méthode : Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation

Decanal : Durée d'exposition : 8 h Espèce : Rat
Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité aiguë

14 / 21

FICHE DE DONNEES DE SECURITE - REACH REGULATION (EC) N°1907/2006 - N°2015/830
REF INTERSCIENCE ANABAC CITRUS 320 600 - CREATION DATE: 27/01/2020 - N° : V1 / REVISION DATE: 27/01/2020 - EDITION DATE: 29/01/2020

interscience dans le monde

PARIS

Tél. : +33 (0)1 34 62 62 61
Email : info@interscience.com

FRANKFORT

Tél. : +49 611 7238 7770
Email : info@interscience.com

BOSTON

Tél. : +1 781 937 0007
Email : sales.usa@intersciencelab.com

SHANGHAI

Tél. : +86 (0)21-64739390
Email : sales.china@interscience.com

SINGAPOUR

Tél. : +65 6977 7232
Email : sales.asia@interscience.com

Toxicité aiguë par voie cutanée	: Estimation de la toxicité aiguë Dose : >2 000mg/kg Méthode : Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	
Decanal	: DL50 : 4173 mg/kg Espèce : Lapin
3,7-dimethyl-2(3),6-nonadienonitrile	: DL50 : > 5 000mg/kg Espèce : Lapin
2,4-dimethylcyclohex-3-ene1-carbaldehyde	: DL50 : 5 000 mg/kg Espèce : Lapin
(1-methyl-2-(5-methylhex-4-en-2-yl) cyclopropyl)methanol	: DL50 > 1 000 mg/kg Espèce : Rat
Toxicité aiguë (autres voies d'administration)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.
Corrosion cutanée/Irritation cutanée	
Irritation de la peau	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	
Irritation des yeux	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.
Mutagenicité sur les cellules germinales	
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.
Cancérogénicité	
Cancérogénicité	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.
Toxicité pour la reproduction	
Toxicité pour la reproduction	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui même.

Toxique systémique pour un organe cible – exposition unique

Toxique systémique pour un organe cible
- exposition unique : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Toxique systémique pour un organe cible – expositions répétées

Toxique systémique pour un organe cible
- expositions répétées : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Danger par aspiration

Toxicité par aspiration : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Phototoxicité

Phototoxicité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Information supplémentaire : donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons : donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : donnée non disponible
Toxicité pour les algues Facteur M : donnée non disponible
3,7-diméthyl-2(3),6-nonadienonitrile) Facteur M : 1
2,4-diméthylcyclohex-3-ène1-carbaldehyde : 1
Toxicité pour les bactéries : donnée non disponible
Toxicité pour les poissons (toxicité chronique) : donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
(Toxicité chronique) : donnée non disponible

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : donnée non disponible
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : donnée non disponible
Données Toxicologiques sur les sols : donnée non disponible
Autres organismes importants pour l'environnement : donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité : donnée non disponible

Répartition entre les compartiments environnementaux : donnée non disponible

Conseils supplémentaires : donnée non disponible

Cheminement et devenir dans l'environnement : donnée non disponible

Élimination physico-chimique : donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Demande Biochimique en oxygène (DBO) : donnée non disponible

Carbone organique dissous (COD) : donnée non disponible

Demande Chimique en oxygène (DCO) : donnée non disponible

Halogènes organiques (AOX) : donnée non disponible

Information écologique supplémentaire : donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthode de traitement des déchets

Emballages contaminés : Les conteneurs doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Se conformer aux réglementations en vigueur localement.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/ADN

Marchandise non dangereuse

IATA/ICAO

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs

(Réglementation relative aux Installations Classées) : Non applicable

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 2 Dangereux pour l'eau

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Liste globale complète des numéros d'intervention d'urgence.

	Country	Phone number		Country	Phone number
Europe	All Europe	+44 1235 239670	APAC	All East/South East Asia	+65 3158 1074
	France (Paris)	+33140054848		Sri Lanka	+65 3158 1195
	Germany	+49 69 222 25285		Taiwan	+886 2 8793 3212
	Spain	+34 91 114 2520		Japan	+81 3 4578 9341
	Italy	+39 02 3604 2884		Indonesia	007 803 011 0293
	Netherlands	+31 10 713 8195		Malaysia	+60 3 6207 4347
	Turkey	+90 212 375 5231		Thailand	001 800 120 666 751
	Norway	+47 2103 4452		India	+65 3158 1198 000 800 100 7479
	Greece	+30 21 1198 3182		Pakistan	+65 3158 1329
	Portugal	+351 30880 4750		Bangladesh	+65 3158 1200

	Denmark	+45 8988 2286		Philippines	+65 3158 1203
	Sweden	+46 8 566 42573		Vietnam	+84 28 4458 2388
	Poland	+48 22 307 3690		Korea	+65 3158 1285
	Czech Republic	+420 228 882 830		South Korea	+82 2 3479 8401
	Finland	+358 9 7479 0199		Australia	+61 2 8014 4558
Middle East/Africa	All Middle East/Africa	+44 1235 239671		New Zealand	+64 9 929 1483
	Bahrain and Middle/East	+973 1619 8321		China	+86 532 8388 9090
	Africa/South Africa	+27 21 300 2732		Mexico	+52 55 5004 8763
NOAM	USA and Canada	+1 866 928 0789	LATAM	Brazil	+55 11 3197 5891
	USA and Canada	+1 215 207 0061		Chile	+56 2 2582 9336
	USA and Canada	+1 202 464 2554		Global	+44 1865407333

Signification des abréviations et acronymes utilisés

ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures.

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route.

AICS : inventaire australien des substances chimiques.

ASTM : Société américaine pour les essais de matériaux.

Bw : Poids corporel.

CLP : Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances ; règlement (CE) n°1272/2008 ;

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction.

DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation

DSL : Liste national des substances (Canada)

ECHA : Agence européenne des produits chimiques.

EC-Number : Numéro de communauté européenne.

ECx : concentration associée à x% de réponse

ELx : Taux de charge associée à x% de réponse

EmS : Horaire d'urgence

ENCS : Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon)

ErCx : Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x%

GHS : Système général harmonisé

GLP : Bonnes pratiques de laboratoire

IARC : Centre International de recherche sur le cancer

IATA : Association du transport aérien international

IBC : Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac.

IC50 : Concentration inhibitrice demi maximale.

ICAO : Organisation de l'aviation civile internationale.

IECSC : Inventaire des substances chimiques existantes en Chine.

IMDG : Marchandises dangereuses pour le transport maritime international.

IMO : Organisation maritime internationale.

ISHL : Sécurité Industrielle et le droit de la santé (Japon)

ISO : Organisation internationale de normalisation

KECI : Inventaire des produits chimiques coréens existants.

LC50 : Concentration létale pour 50% d'une population test

LD50 : Dose létale pour 50% d'une population test (dose létale moyenne)

MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires.

n.o.s. : non spécifié.

NO(A)EC : Effet de concentration non observé (négatif)

NO(A)EL : Effet non observé (nocif)

NOELR : Taux de charge sans effet observé.

NZIoC : Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande,

OECD : Organisation pour la coopération économique et le développement.

OPPTS : Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution.

PBT : Persistant, bio-accumulable et toxique.

PICCS : Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines.

(Q)SAR : Relations structure-activité (quantitative).

REACH : Règlement (CE) n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques.

RID : Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

SADT : Température de décomposition auto-accélérée.

SDS : Fiche de Données de Sécurité.

TCSI : Inventaire des substances chimiques à Taiwan.

TRGS : Règle technique pour les substances dangereuses.

TSCA : Loi sur le contrôle des substances toxiques (Etats-Unis).

UN : Les Nations Unis.

vPvB : très persistant et très bioaccumulable.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

INTERSCIENCE se réserve le droit de changer ou améliorer les spécifications des produits. Les informations contenues dans ce document sont soumises à des changements éventuels. Merci de consulter le site internet (www.interscience.com) pour les mises à jour et informations supplémentaires.

RCS 950 356 220 Versailles. INTERSCIENCE SARL F78860

PARIS

Tél. : +33 (0)1 34 62 62 61
Email : info@interscience.com

FRANKFORT

Tél. : +49 611 7238 7770
Email : info@interscience.com

BOSTON

Tél. : +1 781 937 0007
Email : sales.usa@intersciencelab.com

SHANGHAI

Tél. : +86 (0)21-64739390
Email : sales.china@interscience.com

SINGAPOUR

Tél. : +65 6977 7232
Email : sales.asia@interscience.com